

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

22 mai 2025

---

LEVER LES CONTRAINTES À L'EXERCICE DU MÉTIER D'AGRICULTEUR - (N° 1437)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N ° 2852

présenté par

M. Biteau et les membres du groupe Écologiste et social

-----

**ARTICLE PREMIER**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
--

À la fin de l'alinéa 37, substituer aux mots :

« de manière appropriée et responsable »

les mots :

« en respectant strictement les recommandations et alertes sanitaires ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Se justifie par son texte même.